Image not found or type unknown

Cloture compte bancaire pro dissolution/liquidation

Par **Just30**, le **30/06/2022** à **20:39**

Bonjour,

Nous avons créés une sarl sans activité il y a 2 mois.

Malheureusement, nous souhaitons la radier.

Peut-on cloturer le compte bancaire avant d'entamer les démarches?

Ou faut-il le faire à un moment précis durant la dissolution et la liquidation?

Je vous remercie.

J.

Par **Marck.ESP**, le **30/06/2022** à **21:04**

Bonjour
Un courrier, auquel vous joigniez le procès-verbal de l'assemblée générale décidant de la dissolution.
Avec restitution des moyens de paiement, bien entendu.

Par **Just30**, le **01/07/2022** à **11:28**

Merci pour vour retour.

Le banquier me proposait de cloturer le compte dès maintenant, alors que je n'ai entamé aucune démarche de radiation.

Nous avons le capital dessus, ainsi qu'un peu d'argent que nous avions versés.

Aucune transaction n'ont eu lieu et n'avons ni chéquier ni CB.

Par **john12**, le **02/07/2022** à **10:52**

Bonjour,

Il est préférable, en effet, d'attendre d'avoir payé tous les frais de la liquidation (annonce légale, frais de greffe pour radiation, notamment) avant de clôturer le compte. La clôture du compte interviendra lorsque tous les frais de la liquidation auront été payés, ces frais et charges devant, bien évidemment, être comptabilisés dans le bilan de clôture de la liquidation.

Cordialement

Par **Just30**, le **03/07/2022** à **09:45**

Bonjour,

Nous comptions prendre tous ces frais directement à notre charge, avec nos comptes personnels.
Est-ce possible? Si oui, ils n'apparaitront pas dans le bilan de clôture.
La société étant sans activité, nous ne pouvons pas récupérer la TVA.

Cordialement,

Par **john12**, le **04/07/2022** à **12:10**

Bonjour,
Oui, il est possible de payer les frais de liquidation avec vos comptes personnels. Dans ce cas, les charges correspondantes seront comptabilisées au débit des comptes de charges par le crédit des comptes courants d'associés et non du compte Banque.
Ces frais et charges impacteront donc le résultat de liquidation.
Bien cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés